

## LA FINMA ÉVALUE À NOUVEAU LES PLANS DE RECOVERY ET DE RESOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS D'IMPORTANCE SYSTÉMIQUE

COMMUNIQUE-FINMA-26.04.2023

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA publie son évaluation annuelle des planifications de *recovery* et de *resolution* des établissements financiers suisses d'importance systémique pour l'exercice 2022. Le rapport sur la *resolution* n'inclut pas les événements ultérieurs, notamment la fusion d'UBS et de Credit Suisse.

La FINMA évalue chaque année les progrès des plans de *recovery* et de *resolution* (plans de stabilisation, d'urgence et de liquidation) des établissements financiers d'importance systémique Credit Suisse, UBS, PostFinance, Raiffeisen, Banque cantonale de Zurich ainsi que des infrastructures des marchés financiers d'importance systémique SIX x-clear et SIX SIS. Elle publie un rapport à ce sujet depuis 2020 comme le prévoit l'ordonnance sur les banques. Cette année 2023 ne fait pas exception. Dans leurs plans de *recovery*, les établissements mentionnés montrent comment ils peuvent se stabiliser en cas de crise. Les plans de *resolution* doivent montrer, sur la base des prescriptions légales TBTF existantes, comment les établissements d'importance systémique peuvent être assainis ou liquidés (voir encadré ci-dessous), tout en préservant les fonctions d'importance systémique en Suisse.

Les établissements ont remis les documents de planification d'urgence au milieu de l'année 2022. Les travaux de *resolvability* des grandes banques ont été évalués avec un statut à fin 2022. Les événements concernant Credit Suisse au premier trimestre 2023 ne sont donc pas pris en compte dans le rapport sur la *resolution* de cette année. (À cet égard, la FINMA renvoie aux [communiqués de presse](#) séparés ainsi qu'au [point de presse de la FINMA](#) du 5 avril 2023). À l'avenir, ces événements seront toutefois intégrés dans le cadre du développement des plans de *recovery* et de *resolution* des établissements.

Lien URL: <https://www.finma.ch/fr/news/2023/04/20240406-mm-resolution-berichterstattung/>



**Communiqué de presse**

Date : 26 avril 2023  
 Embargo : ---

Contact :  
 Tobias Luz, porte-parole  
 Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.luz@finma.ch](mailto:tobias.luz@finma.ch)

Vinzenz Mathys, porte-parole  
 Tél. +41 (0)31 327 19 77  
[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)

**L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA publie son évaluation annuelle des planifications de *recovery* et de *resolution* des établissements financiers suisses d'importance systémique**

Urban Angehrn, directeur de la FINMA, déclare: «Outre les exigences accrues en matière de capital et de liquidités, les dispositions relatives aux établissements d'importance systémique prévoient aussi une préparation aux situations de crise. Les événements autour de Credit Suisse montrent à quel point il est important de se préparer concrètement aux crises. Avec le plan d'assainissement et le plan d'urgence, les autorités avaient sur la table des options qui n'existaient tout simplement pas il y a dix ans. Mais il est aussi évident qu'il faut tirer des leçons importantes de la crise de Credit Suisse pour la future préparation aux crises. La FINMA y contribuera.»

### Meilleure *resolvability* des grandes banques grâce à des progrès opérationnels

Avec de nouvelles améliorations opérationnelles en 2022, les grandes banques suisses ont amélioré leur *resolvability* (capacité d'assainissement et de liquidation) globale. Par *resolvability*, on entend la création des conditions nécessaires permettant de procéder à un assainissement ordonné ou une sortie du marché par le biais d'une faillite d'une banque d'importance systémique. Les grandes banques ont finalisé et testé leurs planifications et leurs capacités opérationnelles .....